

Préambule

Le programme d'actions du PLH vise à **traduire de manière opérationnelle les orientations du PLH**. Il s'agit d'une feuille de route devant guider la collectivité et ses partenaires pour les 6 ans du programme. (Articles R 302-1-3 et R 302-1-4 du CCH)

- * **Il fixe les objectifs du PLH** à l'échelle du territoire et des communes ou de secteurs géographiques.
- * **Il détermine les conditions de réalisation du projet d'habitat à travers un ensemble de fiches actions.**

5 axes pour organiser la mise en oeuvre du PLH

AXE 1 Assurer la croissance du territoire dans une perspective de développement durable	Action n°1 : Mettre en œuvre et suivre la programmation du PLH
	Action n°2 : Développer les documents d'urbanisme en veillant à optimiser les ressources foncières
	Action n°3 : Engager une politique foncière cohérente avec le projet de développement du territoire
	Action n°4 : Produire de nouveaux programmes de logements économes en ressources foncières et environnementales

Action n° 1 - Mettre en œuvre et suivre la programmation du PLH

Renforcer les villes centres
 Conforter les pôles urbains de proximité, accessibles et équipés
 Maitriser le développement dans les communes à caractère rural

Les objectifs	CLO	Secteur Nord	Secteur Est	Secteur Sud
Nombre total de logements à construire sur le temps du PLH	1 950	960	420	570
Par an	325	155	75	95

Action n°2 : Développer les documents d'urbanisme en veillant à optimiser les ressources foncières

Poursuivre l'appui technique et financier de la CLO pour les PLU
 Intégrer dans ces documents les objectifs du PLH
 Réflexion systématique sur l'opportunité d'outils : études aménagements, DPU (Droit de Préemption Urbain), THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants)

Action n°3 : Engager une politique foncière cohérente avec le projet de développement du territoire

Identifier des zones prioritaires de développement de l'habitat (cf. action 1 : objectifs quantitatifs et qualitatifs par secteur; action 2 : PLU)
 Mettre en place ou mobiliser des outils d'acquisition foncière
 Mettre en place un observatoire du foncier (consommation et réserve constructible)
 Adhésion à l'EPFL Béarn Pyrénées (Etablissement Public Foncier Local)

Action n°4 : Produire de nouveaux programmes de logements économes en ressources foncières et environnementales

Conforter l'appui existant aux communes dans leurs projets de lotissements
Mettre en place des outils de recommandations pour des projets plus qualitatifs : Charte du logement / du lotissement durable

AXE 2 Améliorer l'attractivité résidentielle et les parcours résidentiels	Action n°5 : Réaliser des projets d'habitat social répondant aux besoins et contribuant à un développement équilibré du territoire
	Action n°6 : Favoriser l'accès sociale à la propriété

Action n°5 : Réaliser des projets d'habitat social répondant aux besoins et contribuant à un développement équilibré du territoire

L'offre nouvelle doit répondre aux orientations suivantes :
Localisée prioritairement dans le centre d'Orthez et dans les pôles secondaires (pas de nouveaux logements sociaux à Mourenx hors projet de rénovation urbaine et logements spécifiques)
50% des logements à minima dans le parc existant ou en renouvellement urbain
Un volume de 50 à 60 logements à destination des personnes âgées (programme dédié ou programme intergénérationnel)
75% des logements des nouveaux programmes en T2/T3
30% de PLAI minimum dans les programmes Hlm

Les objectifs	CCLO	Secteur Nord	Secteur Est	Secteur Sud
Nb de logements locatifs sociaux à construire sur le temps du PLH	195	76	62	57
%	10%	8%	14%	10%

Action n°6 : Favoriser l'accès sociale à la propriété

Développer un nouveau projet de PSLA (Prêt Social Location Accession) sur la 2ème période du PLH (10 logements) ; suivi des projets PSLA du COL à Mourenx
Faciliter l'accès sociale à la propriété dans le parc ancien via des aides aux travaux
Proposer une offre de terrains à prix accessibles via les lotissements communaux.

AXE 3 Remobiliser et requalifier le parc existant pour conforter les centralités urbaines	Action n°7 : Maintenir l'attractivité du parc social
	Action n°8 : Organiser une veille sur les copropriétés de Mourenx et d'Orthez
	Action n°9 : Renforcer l'action en faveur de la réhabilitation du parc privé en intégrant le volet énergie
	Action n°10 : Engager la reconquête des logements vacants
	Action n°11 : Mettre en place un dispositif volontariste pour la requalification de l'habitat du centre ancien d'Orthez

Action n°7 : Maintenir l'attractivité du parc Hlm et log. communaux

A Mourenx, suivi des engagements du Projet de renouvellement Urbain (PRU) et Plan Stratégique du Patrimoine (PSP) des bailleurs
Mettre en place un tableau de suivi de l'attractivité des logements sociaux
Animation PLH pour le suivi de l'état du parc social avec un appui aux communes dans la gestion du parc communal (avec le Conseil Dép.)

Action n°8 : Organiser une veille sur les copropriétés de Mourenx et Orthez

Mettre en place une veille sur les copropriétés fragiles
A Mourenx, suivi des copropriétés d'origine du « grand ensemble » et nouvelles suites à la vente Hlm.
A Orthez, intégration d'un volet copropriétés dans la démarche visant la requalification du centre ancien.

Action n°9 : Renforcer l'action de la CCLO en faveur de la réhabilitation du parc privé en intégrant le volet énergie

Renforcer la politique et les aides de la CCLO : cf. règlement d'intervention
Mieux informer et accompagner les habitants et les « acteurs relais » dans leurs projets (communes, partenaires...); cf. action n°15 sur un S.I.A.H.

Axes	Cibles	Aides existantes	CCLO
Réhabilitation du parc ancien Autonomie	PO à faibles revenus PB « habitat dégradé »	PIG « Bien chez soi » Aides Anah Aides du Conseil départemental	Abondement du PIG
Performance énergétique	PO et PB, sous conditions de ressources et de travaux	PIG « Bien chez soi » Aides Anah Aides nationales Crédit d'impôt	Abondement du PIG Aides CCLO PO et PB selon ressources, gain énergétique, montant des travaux
Requalification des centres bourgs	Accédants sous conditions ressources et travaux PB sous conditions conventionnement et travaux	Aides nationales Aides Anah	Abondement du PIG : PB si LC Aides CCLO PO accédants (PSLA) PB (LC ou LI)

Action n°10 : Engager la reconquête des logements vacants

Observer et qualifier la vacance : observatoire PLH
Mettre en œuvre la politique d'aides de la CCLO pour l'amélioration du parc privé et l'appui aux propriétaires (outils incitatifs)
Etudier la possibilité de mettre en place à l'échelle des communes ou de la CCLO des outils dédiés : DPU, THLV

Action n°11 : Mettre en place un dispositif volontariste pour requalifier l'habitat du centre ancien d'Orthez : perspective d'une OPAH RU

Mettre en place un groupe projet et une démarche pour définir et mettre en place le dispositif d'OPAH RU
Identifier 1 ou 2 opérations emblématiques pour du logement social en acquisition-amélioration
Intégrer un volet copropriétés dans l'étude préalable de l'OPAH RU en intégrant la possibilité de mettre en place des outils spécifiques éventuels

AXE 4 Mieux répondre aux besoins sociaux en logement et aux besoins spécifiques	Action n°12 : Développer les réponses aux besoins des personnes âgées
	Action n°13 : Mieux organiser la réponse aux besoins spécifiques
	Action n°14 : Développer les réponses pour les gens du voyage
	Action n°15 : Améliorer la gestion de la demande de logement social et les attributions en veillant à l'équilibre territorial

Action n°12 : Développer les réponses adaptées aux besoins des personnes âgées

Mettre en place un dispositif de suivi de l'offre, de la demande et des besoins
Coordonner le développement d'une offre diversifiée : affiner la programmation à partir des projets, établir des priorités...
Appuyer les communes dans la réalisation de leurs projets
Maintenir la veille et l'attention des partenaires aux projets existants de résidences médicalisées.

Action n°13 : Mieux organiser la réponse aux besoins spécifiques

Organiser la réponse à l'urgence et aux besoins de logements temporaires
Conforter l'accompagnement des ménages en grande difficulté

Action n°14 : Développer les réponses pour les gens du voyage et sédentarisation

Réaliser une aire de grand passage adaptée à la réglementation et aux besoins
Identifier un terrain à Orthez pour réaliser une aire d'accueil
Réaliser une dizaine de places en terrain familial à Orthez

Action n°15 : Améliorer la gestion de la demande de logement social et les attributions en veillant à l'équilibre territorial

Engager une démarche de travail pour la mise en place des différents outils de gestion de la demande et des attributions de logement social

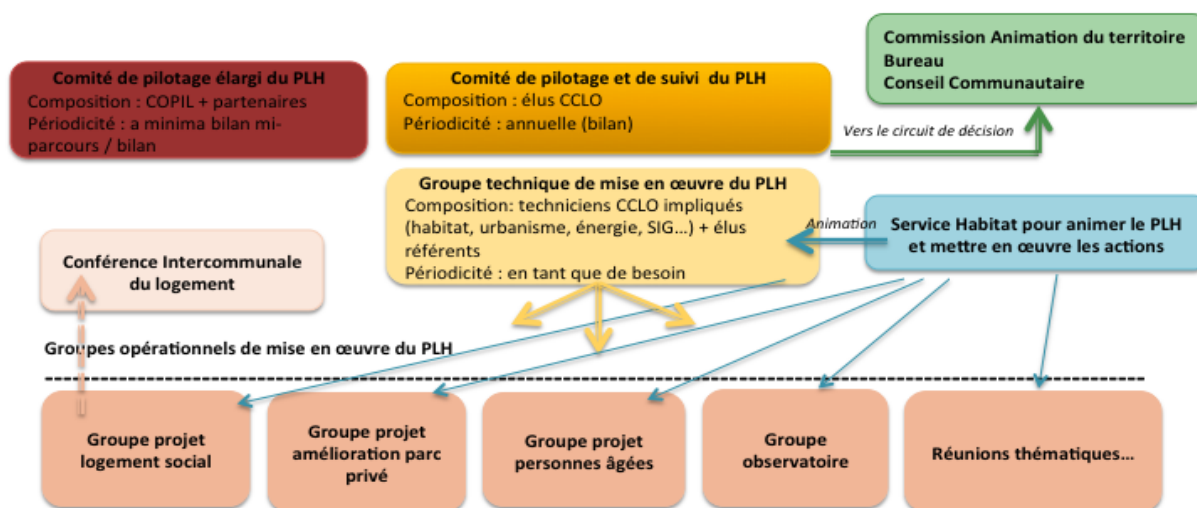
AXE 5 Organiser l'animation, le pilotage et le suivi de la politique locale de l'habitat	Action n°16 : Proposer un service d'information et d'accompagnement des habitants pour leur projet ou problèmes de logement (SIAH)
	Action n°17 : Mettre en place une gouvernance et une organisation à la hauteur des enjeux du PLH
	Action n°18 : Rendre lisible la politique locale de l'habitat de la CCLO pour les habitants et les partenaires
	Action n°19 : Développer l'observatoire du PLH dans ses objectifs et ses moyens

Action n°16 : Proposer un service d'information et d'accompagnement des habitants pour leur projet ou problèmes de logement (SIAH)

Mettre en place un service d'information et d'accompagnement des habitants dans leur projet habitat (SIAH)
Développer les informations en ligne sur le site de la CCLO

Action n°17 : Mettre en place une gouvernance et une organisation à la hauteur des enjeux du PLH

Mettre en place une nouvelle organisation pour le pilotage et la mise en œuvre du PLH
Conforter les moyens du service Habitat



Action n°18 : Rendre lisible la politique locale de l'habitat de la CCLO pour les habitants et les partenaires

Mettre en place le SIAH et développer une communication autour de ce service
Développer les informations sur le PLH et plus globalement les actions habitat sur le site de la CCLO
Communiquer régulièrement autour des enjeux habitat et des résultats du PLH

Action n°19 : Développer l'observatoire du PLH dans ses objectifs et ses moyens

Suivi de la programmation du PLH, observatoire foncier ; bilan du PLH (mi-parcours et final) : évolutions socio-démographiques et de l'habitat pour réajuster les objectifs du PLH ; études thématiques en fonction des besoins.